

La Guerre de Trente Ans, qui a duré de 1618 à 1648, a commencé comme une lutte religieuse entre les princes allemands protestants et l'Empereur du Saint-Empire Romain Germanique, qui était catholique. L'Empereur cherchait à étendre la foi catholique à l'ensemble de l'Empire, y compris dans les régions protestantes. Le point de départ du conflit a été la Défenestration de Prague, où les émissaires de l'Empereur ont été défenestrés. (23 mai 1618 au château de Prague)

Ce qui a commencé comme une guerre allemande s'est rapidement étendu à toute l'Europe, causant environ 8 millions de morts en raison de nombreuses batailles, famines, massacres et épidémies. Elle a eu un impact significatif sur l'économie des États européens.

Pour remédier aux dommages importants causés par cette guerre, les monarques européens ont mis en place les Traités de Westphalie en 1648. Ces traités ont assuré la stabilité de l'Empire en accordant la liberté religieuse à tous ses habitants. Ils ont également créé un nouvel équilibre politique entre l'Empire et les États allemands, qui ont obtenu une certaine autonomie.

Les Traités de Westphalie ont également redéfini l'Europe. Ils ont consolidé la suprématie de la France et de la Suède, grâce à leurs succès militaires, et ont mis fin à la domination des Habsbourg, la famille régnante en Espagne et en Allemagne.

L'ordre **westphalien** correspond à une situation internationale dans laquelle les États exercent les fonctions régaliennes, sont souverains, et dont les limites correspondent, au moins théoriquement, à celles des nations. Cet état de fait permet **une négociation arbitrée entre des États responsables de l'application des traités** ; dès lors, « les États se reconnaissent mutuellement comme seuls interlocuteurs légitimes, et définissent les traités comme outils mutuels reconnaissant les souverainetés et les tracés frontaliers des parties en fixant les lignes de front en frontières. » (Ciapin, 2018, p. 81). (géoconfluence)

Ces traités ont établi des principes qui ont guidé les relations internationales jusqu'au 19ème siècle et qui sont encore en vigueur aujourd'hui :

- L'équilibre des puissances
- La souveraineté des États et la non-intervention dans les affaires des autres États
- La guerre est considérée par les États comme un recours possible mais limité et régulé pour maintenir l'équilibre entre les puissances
- Empêcher toute tentative d'hégémonie (ou d'empire).

On peut parler d'Ordre Westphalien. Cet ordre a marqué un tournant majeur dans l'histoire de l'Europe et a jeté les bases du système international moderne.

L'ordre **westphalien** correspond à une situation internationale dans laquelle les États exercent les fonctions régaliennes, sont souverains, et dont les limites correspondent, au moins théoriquement, à celles des nations. Cet état de fait permet une **négociation arbitrée entre des États responsables de l'application des traités** ; dès lors, « les États se reconnaissent mutuellement comme seuls interlocuteurs légitimes, et définissent les traités comme outils mutuels reconnaissant les souverainetés et les tracés frontaliers des parties en fixant les lignes de front en frontières. » (Ciapin, 2018, p. 81).

L'adjectif **westphalien** renvoie aux **traités de Westphalie de 1648**, entérinant plusieurs traités négociés au cours des années précédentes par les États européens. La paix de Westphalie met fin simultanément à la guerre de Trente ans qui ravagea les États allemands et à la guerre d'indépendance des Pays-Bas espagnols. La présence de la plupart des monarchies européennes, dont la France, la Suède, l'Autriche des Habsbourg, ou encore les États pontificaux, fait considérer la paix de Westphalie comme une préfiguration des **conférences interétatiques** qui se sont tenues à l'issue des conflits ultérieurs tout au long des époques moderne et contemporaine : « pour la première fois dans l'histoire, les représentants des États du continent européen sont assis à une table de négociation et fixent conjointement les limites de souveraineté de chacun. » (Ciapin, 2018, p. 56)